

Québec, le 13 décembre 2005

Madame Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
575, rue St-Amable, bureau 210
Québec (QC) G1R 6A6

Madame,

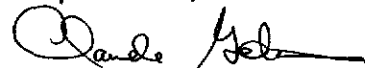
Nous avons pris connaissance du projet d'aménagement de la promenade Samuel-de-Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec. Ce projet prévoit notamment de déplacer les deux terrains de soccer existants à côté de la côte Gignac.

Ce faisant, un de ces terrains verra sa superficie diminuer, réduisant forcément l'offre de service en soccer pour cette partie du territoire de la Ville de Québec alors que déjà le constat est fait que le nombre de terrains de soccer est nettement insuffisant pour répondre aux besoins.

Conséquemment, cela augmente la demande pour l'utilisation des terrains de soccer de la Commission scolaire des Découvreurs qui sont déjà surutilisés par les élèves de la Commission scolaire et le service des Loisirs de la Ville de Québec. Nous croyons qu'à l'intérieur de ce projet d'envergure, il serait opportun d'envisager la possibilité d'offrir deux terrains de soccer de bonne dimension afin de répondre à une demande toujours grandissante pour ce sport.

Je vous prie d'accepter, Madame Dallaire, nos salutations distinguées.

Le président,



Claude Gélinas

JL/em

c.c. M. Jacques Langlois, président et directeur général
Commission de la Capitale nationale du Québec